Amicale des Retraités du Crédit Lyonnais de Toulouse
Association loi 1901 enregistrée au J.O. du 04-02-1978 sous le n° 9894
1, Esplanade de Compans Caffarelli – BP 622 - 31002 Toulouse Cedex
Email: amicalelclb@yahoo.com – Site internet : ARCL Toulouse

BULLETIN DE DEMANDE D'ADHÉSION

Merci de bien vouloir lire et compléter soigneusement le présent bulletin (exemplaire conservé à l'association)

Prénom : …… Tél fixe : ……

Nom : …… Tél portable : ……

Date de naissance : ……/……/……. Adresse courriel :

Adresse : …… ……@……

……

Code postal : ……

Ville : ……

A renseigner pour les anciens collaborateurs

Date d'entrée au Crédit Lyonnais : ……/……/…….

Date de cessation d'activité (LCL) : ……/……/…….

Autorise la diffusion de ses données personnelles aux membres du Conseil d'Admin.	☐ OUI	☐ NON
Accepte d'être photographié(e) (2)	☐ OUI	☐ NON
Accepte de recevoir toutes propositions de sorties, voyages et manifestations… (1)	☐ OUI	☐ NON
Accepte de recevoir la lettre d'information mensuelle de l'Amicale de Toulouse (3)	☐ OUI	☐ NON
Accepte de recevoir la lettre d'information nationale hebdomadaire de la Fédération (3)	☐ OUI	☐ NON

Cocher la case retenue pour justifier votre accord ou votre refus

---

souhaite devenir adhérent(e) de l'Amicale des Retraités du Crédit Lyonnais de Toulouse

Ce présent bulletin de demande d'adhésion est à adresser à :

M. Serge Garreau
4, Chemin des Oustalets **ou** **garreau.serge@yahoo.fr**
31810 Clermont-le-Fort

Fait à ……le ……/……/……

Signature :

À conserver par le demandeur

Les informations personnelles portées sur ce bulletin sont nécessaires pour votre renouvellement d'adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique (voir ci-après les modalités d'exploitation des données personnelles collectées).

Modalités d'exploitation des données personnelles collectées [1]

L'amicale collecte uniquement par bulletin d'appel ou de renouvellement d'adhésion le minimum de données utiles à la vie de l'amicale et à la gestion de ses adhérents :

- l'identité utile pour évaluer l'effectif de l'Amicale et le suivi de son évolution,
- l'adresse, les coordonnées téléphoniques et l'adresse courriel (email) pour lui permettre d'informer ses adhérents des manifestations prévues ou de leur transmettre des documents,

(1) La transmission d'information aux adhérents s'effectue selon 2 types de publication :
- publication d'information au format numérique accessible par des moyens électroniques tels que le réseau internet, par courriel via les boites mails des adhérents,
- publication d'information sur support papier aux adhérents sans internet

(2) Cas particulier des photos souvenirs en vue de les mettre en ligne au sein de vidéos, diaporamas, portfolios à la disposition de toute personne qui viendra visiter le site internet de l'amicale ARCL Toulouse, parfois en parallèle sur le réseau social YouTube et pour la journée annuelle de diffusion des diaporamas/vidéos aux adhérents [2]. L'adhérent refusant d'être photographié doit de sa propre initiative éviter d'y figurer et le signaler au(x) photographe(s) amateur(s) et bénévole(s) lors des manifestations organisées par l'Amicale (Assemblée générale, galette des Rois, sorties, manifestations récréatives, séjour vacances). Cette autorisation lorsqu'elle est donnée peut être révoquée à tout moment.

(3) Les lettres d'information électroniques de l'amicale et de la Fédération sont produites de manière automatique. L'amicale tient à jour une liste de diffusion à partir des adresses email des adhérents ayant donné leur consentement. Ces listes de diffusion sont transmises par l'amicale au gestionnaire du site internet FARLCL pour traitement. Selon leur périodicité, ces deux lettres d'information sont envoyées par courriel à chaque adhérent ayant consenti. A noter qu'un adhérent abonné à ces lettres d'information peut à tout instant exercer son droit à l'effacement en cliquant sur le lien de désabonnement présent au bas de ladite lettre.

Ces données sont destinées :

- à la Présidente de l'Amicale (Alice AYGAT) et Vice-Présidente (Marie-Claude DAUVERT)
- au trésorier et à la trésorière adjointe pour les questions financières (Serge GARREAU et Chantal
- ESCOURROU)
- au secrétaire pour la communication (Gérard BOISSIERE)
- aux membres de la commission voyage (Francis PASUT, Anne-Marie RAMOND, Jean-Jacques PORTAL, Françoise LOYWYCK, Dany CHAPUIS)
- aux gestionnaires du site Internet de l'amicale (Claude DAUVERT et Serge GARREAU)
- et plus généralement à l'ensemble des membres du bureau, uniquement dans le cadre de leur fonction.

---

[1] Source : inspiré et réalisé à partir d'un texte du bulletin d'adhésion au club vosgien d'Altkirch

[2] Images de groupes
La reproduction de l'image d'un groupe ou d'une scène de rue dans un lieu public est permise, sans besoin de solliciter le consentement de chaque personne photographiée. On considère que l'image ne porte pas atteinte à la vie privée car la personne se trouvant dans un lieu public a consenti à être exposée aux regards des autres. Cependant, la jurisprudence émet deux réserves :
Il ne faut pas individualiser un ou quelques sujets, et la publication ne doit pas excéder les limites du droit à l'information.
Pour ce qui est de l'individualisation, la jurisprudence rappelle que « nul n'a le droit d'individualiser une personne d'un groupe sans son consentement ». La personne est dite individualisée si elle est le sujet principal de l'image et si elle est reconnaissable.
Source http://www.droit-image.com/droit-a-limage-des-personnes.html

Le responsable de la conformité au RGPD pour l'amicale est Serge GARREAU. Il gère également le fichier des adhérents (pour l'Amicale des retraités du Crédit Lyonnais de Toulouse Siège social : 1, Esplanade de Compans Caffarelli – BP 622 - 31002 Toulouse Cedex), à l'aide de logiciels bureautiques, indépendamment du site Internet de l'amicale. Une liste de contacts (adresse email adhérents) est tenue dans son logiciel de messagerie ainsi que dans celui du Secrétaire (Gérard BOISSIERE).

Une liste de diffusion (adresse email adhérents) est gérée par le gestionnaire du site Internet de la Fédération et est enregistrée chez OVH (hébergeur site internet de la Fédération) pour l'envoi automatique des lettres d'information aux adhérents. Aucun appel de cotisation n'est réceptionné par des moyens informatisés en ligne, sur Internet.

Les bulletins d'adhésion, de renouvellement, les documents et les fichiers de traitement ne seront ni vendus, ni loués, ni transmis à d'autres organismes. Au décès ou au départ d'un adhérent, ces différents documents ne seront conservés que jusqu'à la fin de l'exercice en cours. Ils seront détruits au moment du renouvellement des adhésions ou rendus sur demande explicite au président par courrier. Une mise à jour des enregistrements est réalisée au fil de l'eau et plus globalement après le paiement des cotisations. Les non cotisants durant 2 ans sont effacés des fichiers et les documents détruits au moment du renouvellement des cotisations.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (applicable dès le 25 mai 2018), les adhérents bénéficient d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement. Ils peuvent aussi s'opposer au traitement des données les concernant et disposer du droit de retirer leur consentement à tout moment en contactant le trésorier Serge GARREAU : garreau.serge@yahoo.fr.

Les adhérents ont la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.